

Le compte rendu de la séance du 13 décembre. Fatou Coulibaly remplace Jacques Benthuy dans les rangs de la majorité.

Une fois n'est pas coutume, le public est nombreux. Au milieu de celui-ci, Jacques Benthuy écoute les hommages qui lui sont rendus. Il a surpris l'assemblée à la fin de la séance de novembre, en annonçant sa décision de démissionner du Conseil.

« Il y a 4 ans, nous te remercions pour 24 années à l'exécutif communal. Aujourd'hui, ce sont 35 années de mandat en tant que conseiller communal qui se terminent, par un libre choix. »

Le bourgmestre Jean-Luc Roland résume la carrière politique de Jacques Benthuy, sa fonction de bourgmestre en remplacement de Valmy Féaux en 1994, les compétences scabinales auxquelles il tenait particulièrement : les droits de l'homme, l'enseignement... Il souligne sa formidable qualité d'écoute.

L'échevine Annie Galban le remercie pour son dévouement exceptionnel au sein de la Ville, entre autres pour défendre l'accès à la culture pour tous. *« Ton départ est une solide perte, mais tu resteras impliqué au Centre culturel, au Conseil consultatif du 7e Art et au Conseil de l'Enseignement. »*

Le Premier échevin Cedric du Monceau complète le tableau, en énumérant les traces indélébiles de l'action de celui qui fut aussi échevin des Bâtiments : la Ferme du Biéreau, l'antenne communale de Louvain-la-Neuve, la Mégisserie... *« Si ça n'avait tenu qu'à toi, notre ville serait le chef-lieu de notre Province ! »*. Il a été touché par la façon dont l'homme a veillé sur son épouse au moment où celle-ci était malade et est admiratif de l'amour qu'ils se portent mutuellement. Il va jusqu'à pousser la chansonnette *« Ce n'est qu'un au-revoir... car nous sommes du même hameau, là où les Vis Tchapias dansent encore à la fête des voisins. »* Il se fait l'interprète de l'ancien échevin de l'Urbanisme Jacques Lega - l'un des trois Jacques, avec aussi Jacques Otlet - qui remercie Jacques Benthuy depuis la Côte d'Azur où il s'est installé il y a quelques années.

Suivent ensuite, les remerciements de plusieurs conseillers : Philippe Delvaux, Bénédicte Kaisin, Monique Misenga et Hadelin de Beer de Laer. Tous soulignent l'empathie de Jacques Benthuy, son ouverture, son respect d'autrui, sa sagesse, son sens social et humain.

Jacques Otlet vote contre la démission de celui qu'il a fini par considérer comme un compagnon de route. *« C'est un homme de gauche, un vrai. Il a toujours porté les valeurs du socialisme très haut. Les beaux débats qu'on avait, la confrontation des idées, c'est le moteur de la démocratie. C'est de cela que doit naître le progrès. »*

Jacques Benthuy est remplacé par l'Ottintoise Fatou Coulibaly. Elle prête serment et remercie son prédécesseur, son « parrain », dit-elle. *« C'est lui qui m'a tirée du monde associatif, en me faisant découvrir que le monde politique pouvait aussi être utile au citoyen. Je compte sur ses conseils, pour pouvoir apporter beaucoup de bien à cette assemblée, moi aussi. »*

Le budget 2017

La seconde partie du Conseil est consacrée au budget. Le bourgmestre Jean-Luc Roland présente le compte 2014 et le budget 2017 de la zone de police. Ce dernier s'élève à un peu plus de 9 millions d'euros. Il présente un déficit à l'exercice propre d'un peu moins de 438.000€, qui sera comblé par les bonis des exercices antérieurs. « *Cette source va encore permettre de nous aider 1, 2 ou 3 ans, après quoi...* », commente le bourgmestre. La quote-part communale s'élève à 5,75 millions d'euros, comme au budget 2016 modifié (elle était de 5,5 millions à l'initial). L'effectif policier ne change pas. Les charges salariales représentent 95% du budget. Le compte 2014 et le budget 2017 sont approuvés à l'unanimité.

S'agissant du budget de la Ville (un peu plus de 43 millions d'euros à l'ordinaire), Jean-Luc Roland le qualifie de « *moins facile* » - mais aussi « *moins dangereux* » - que le budget 2016. Le ministère des Finances annonce une recette de 10,100 millions d'euros pour les centimes additionnels à l'impôt des Personnes Physiques (IPP), un montant qui semble correct (NDLR : l'an dernier, le Fédéral annonçait des recettes anormalement élevées). Le bourgmestre détaille les dépenses de fonctionnement, en progression de 1,25% ; les dépenses de transferts, en progression de 6,3% ; et la dette, stable.

Les dépenses les plus importantes sont celles de personnel (34%) et de transfert (les dotations à la zone de police et au CPAS entre autres, 33%). La Ville a procédé à quelques statutarisations et a prévu d'engager 2,5 équivalents temps plein (pour ses services Energie, Urbanisme et service Social/Fêtes et manifestations). Du côté des recettes, les impôts votés en novembre (taxe de séjour, augmentation des tarifs « cimetières » et taxe sur les implantations commerciales de plus de 400m²) permettront de rapporter plus de 250.000€. La Ville dispose aussi de réserves et provisions, dont un reliquat de 400.000€ sur la provision de 2016.

« *Le déficit à l'exercice propre s'élève à un peu plus de 720.000€* », regrette le bourgmestre. « *Pour présenter un budget à l'équilibre, nous aurons recours à un crédit fictif de 800.000€, calculé de façon très prudente et conforme à la circulaire budgétaire.* »

Le budget extraordinaire dépasse légèrement les 15 millions d'euros. On attend quelque 7 millions de subsides, il faudra contracter un peu plus de 5 millions d'emprunts. « *C'est beaucoup, mais c'est à peu près le montant que nous prévoyons chaque année. Et on sait qu'on n'épuise jamais la totalité des crédits. Les emprunts qui seront remboursés en 2017 devraient atteindre près de 4 millions d'euros. Ainsi, on devrait continuer à voir notre endettement diminuer légèrement, je ne peux néanmoins pas vous le garantir.* »

Les dépenses extraordinaires atteignent près de 2 millions d'euros pour le volet « voiries », 1,85 millions d'euros pour le volet « culture », 1,13 millions d'euros pour le volet « enseignement », 457.000€ pour l'informatique, 402.500€ pour le sport et 272.148€ pour l'environnement. Le désenfumage des parkings de Louvain-la-Neuve est toujours inscrit (reporté chaque année, jusqu'ici), pour 6,5 millions d'euros.

Réduire les dépenses

« *Les quatre derniers comptes ont été en déficit. Vous n'arriverez pas à récupérer ces 800.000€ que vous inscrivez en crédit fictif, lorsqu'arrivera le compte 2017* », craint le conseiller Cédric Jacquet. « *Si l'augmentation des dépenses est maîtrisée, il me semble que c'est un manque de prévoyance que d'engager encore du personnel.* » Le conseiller critique les nouvelles taxes, notamment celle sur les

surfaces commerciales de plus de 400m².

Il présente un schéma qui montre l'évolution des recettes et des dépenses, depuis 2010. On y voit que les dépenses augmentent plus vite que les recettes, alors que les taxes ont aussi augmenté. « *J'en conclus que vous faites preuve de plus de créativité pour créer de nouvelles taxes que pour réduire les dépenses. On sent que la patate chaude va être refilée aux suivants. De la part des hérauts du développement durable, je la trouverais mauvaise.* » Il cite une phrase du directeur financier, qui prévient que si les dépenses progressent plus vite que les recettes, il n'y aura plus aucune réserve et il faudra soit augmenter les impôts, soit drastiquement réduire les dépenses. « *Cette phrase pleine de bon sens, c'est de l'arithmétique !* »

Le conseiller Bernard Liétar ne conteste pas la qualité technique du budget mais s'inquiète de savoir qui va payer le déficit, lequel s'élève à 356€ par habitant.

Le conseiller Hadelin de Beer de Laer s'étonne de ces interventions, alors que les conseillers sont bien au fait des sommes faramineuses que le Fédéral tarde à restituer aux communes et de la diminution de la dotation du Fonds des Communes...

« *Est-ce la catastrophe ?* », se demande le bourgmestre, qui explique que toutes les communes du pays sont confrontées à des augmentations de dépenses importantes (zone de secours, police, précompte professionnel pour les charges de personnel...). Dans le tableau présenté par Cédric Jacquet, il constate que les recettes épousent étroitement les dépenses qui augmentent, preuve de l'effort du Collège pour jouer sur les marges de manœuvre dont il dispose. Il rappelle que notre Ville est nettement en dessous des autres communes wallonnes, pour ses dépenses de personnel. « *Je m'étonne de votre double discours. Lors de chaque discussion budgétaire, vous plaidez la nécessaire diminution des dépenses. Mais lorsqu'on évoque le cadre du personnel, vous plaidez la statutarisation à tout va et l'augmentation des effectifs policiers. Si nous vous avons écoutés, c'est de plusieurs millions que nous serions en déficit aujourd'hui.* »

A Bernard Liétar, il répond qu'il faut profiter du fait que les taux sont bas, pour effectuer certains emprunts. « *Les réserves et les provisions diminuent, c'est indéniable dans le contexte difficile que nous connaissons. Mais elles sont bien là. Nous pouvons voir venir. Pas éternellement, mais nous assumons nos choix.* »

« *Vous nous suggérez de réduire nos dépenses ? Figurez-vous que nous y avons songé, nous aussi !* », ironise l'échevin des Finances David da Câmara Gomes. « *Le budget a beaucoup évolué, entre sa première version et celle que nous soumettons au vote. Ce n'est pas agréable de présenter des comptes en déficit, mais ce n'est pas dû aux dépenses, ni à une mauvaise gestion. Ce sont les recettes qu'on nous promet qui tardent à nous parvenir !* »

Le conseiller Jacques Otlet suggère : « *Arrêtez le saupoudrage pour faire plaisir à tous les échevins. Réservez vos dépenses aux priorités !* »

Le Premier échevin Cedric du Monceau propose de signer une motion pour protester contre l'augmentation du coût des services de secours. « *Les pompiers imposent des contraintes de plus en plus strictes. Si les risques diminuent, le coût des services de secours devrait diminuer aussi.* ». Cédric Jacquet répond : « *Je ne suis pas sûr que cette motion soit à votre avantage politique. C'est à la CDH Joëlle Milquet qu'on doit la réforme des services de secours !* »

Le budget est voté : 18 pour, 11 abstentions (la minorité).